LES NOUVELLES AGRICOLES DU PARC

Extension de la marque Valeurs Parc à l'huile d'olive : appel à candidatures lancé !

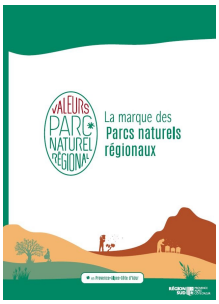

Pour rappel, les Parcs souhaitent valoriser avec cette **marque nationale** des professionnels engagés pour le développement durable de leur territoire et distinguer des produits agricoles de qualité fabriqués dans le respect de l'environnement et du bien-être animal. En parallèle, ils s'engagent à les accompagner pour leur permettre d'interroger leurs pratiques et de progresser dans un élan collectif, au sein d'un réseau d'acteurs partageant les mêmes valeurs.

Après l'extension de la marque Valeurs Parc au vin en 2022, c'est aujourd'hui à l'huile d'olive de rejoindre la gamme des produits pouvant bénéficier de cette marque.

Si vous souhaitez **déposer votre candidature** à la marque pour l'huile d'olive, voici les principaux critères à respecter :

- Avoir son siège social dans le périmètre du Parc
- Avoir le statut de **producteur** ou de **moulin** coopératif ou privé.
- Avoir au moins **85 % des surfaces** d'oliviers dans le périmètre du Parc.
- Presser les olives, transformer les produits à base d'olives et les conditionner sur le territoire du Parc ou dans des communes adhérentes du Parc.
- Utiliser des **contenants en verre ou en métal**.
- Ne pas utiliser de **désherbants chimiques**.
- Maintenir un **couvert végétal** (naturel ou semé) de l'inter-rang ou de l'inter-arbres pendant au moins **4 mois en hiver** (période d'octobre à mars).
- Limiter le volume d'eau utilisée pour l'irrigation à **1 500 m3/ha/an**.

Suite à une visite de pré-audit puis à un audit officiel, la marque vous sera alors attribuée pour une durée de cinq ans.

Si vous souhaitez déposer votre candidature, contactez dès à présent notre chargé de mission Agriculture pour entamer la démarche.

Consulter la plaquette de présentation de la marque

Sensibilisation du public aux chiens de protection

Afin de soutenir les éleveurs dans leur activité, le Parc intervient auprès des gestionnaires et des communes du territoire, avec l'appui de ses partenaires (ONF, CERPAM…) pour favoriser une **gestion concertée des surfaces pastorales** : animation de réunions de concertation/médiation, organisation d'ateliers de sensibilisation à destination du public, distribution de panneaux d'information sur les chiens de protection…

C'est dans ce cadre qu'une soixantaine de personnes a participé à l'atelier de sensibilisation sur les chiens de protection des troupeaux organisé par le Parc et la commune de La Cadière le samedi 8 juillet.

Un éleveur-berger local, **Christophe Marcel**, a d'abord apporté son témoignage sur les attaques subies par son troupeau et sur la gestion de ces chiens, désormais indispensables pour limiter le risque de prédation par le loup. **Fannie Malet**, coordinatrice de l'**association Ferus**, a ensuite présenté le rôle et le comportement des chiens de protection, avec notamment des petites vidéos de l'éthologue **Jean-Marc Landry**. **Alison Pesson**, Chef du Bureau Chasse et Faune sauvage de la DDTM du Var, a enfin présenté les actions de soutien de l'Etat et la conduite à tenir en cas d'incident.
Habitants, randonneurs, chasseurs et autres usagers des espaces naturels ont ainsi pu s'informer sur le rôle et le comportement de ces chiens afin d'adopter les bons réflexes en cas de rencontre.

Pour en savoir plus

Un webinaire pour découvrir la plateforme Miimosa

Première plateforme de financement participatif dédiée à l'agriculture et l'alimentation, Miimosa finance depuis 2015 des projets tournés vers la transition agroécologique, avec pour ambition de recréer du lien entre le monde agricole et l'ensemble de la société. Deux outils sont ainsi proposés aux citoyens et aux entreprises : don avec contrepartie ou prêt rémunéré.
Dans le cadre du partenariat entre le Parc et Miimosa, nous proposons un webinaire de présentation de ces outils, à destination des porteurs de projet et des professionnels ayant un projet de développement /diversification de leurs activités, **le 14 septembre de 17 h à 18 h.**

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un courriel à agriculture@pnr-saintebaume.fr

---

Lancement du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) « Massif de la Sainte-Baume »

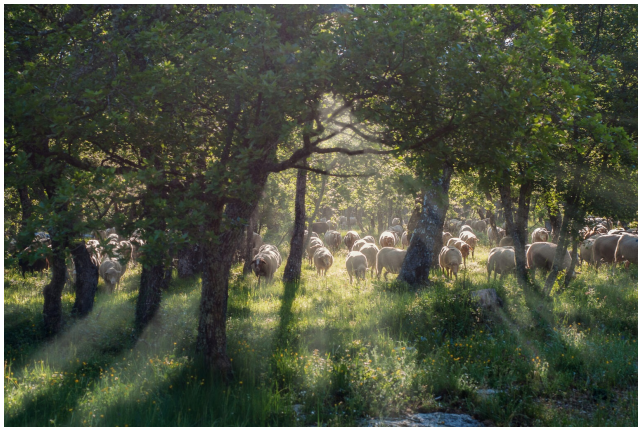

Alors que le Parc intervenait jusqu'à présent en tant que partenaire du CERPAM pour la rédaction de certains plans de gestion écopastoraux liés aux mesures agro-environnementales (MAEC), c'est en tant qu'opérateur de PAEC qu'il interviendra pour la **nouvelle programmation PAC** (2023-2027). Cette nouvelle configuration permet la poursuite des mesures de maintien de l'ouverture des milieux et de soutien au pastoralisme qui étaient déjà engagées par les éleveurs, mais aussi l'ouverture de nouvelles mesures de **préservation d'espèces protégées** (Cistude d'Europe à Mazaugues et Petit rhinolophe à Plan d'Aups).

Pour en savoir plus

Mise à jour de l'annuaire des producteur·trice·s du Parc

Depuis 2021, le Parc a transféré sur son site Internet la base de données du « **Catalogue des producteurs en vente directe** » du territoire qui avait été édité en 2018 puis réédité en 2019. Outre l'économie de papier, cette mise en ligne permet désormais une actualisation de la base de données au fil de l'eau, afin de prendre en compte les changements de coordonnées, les installations et les cessations d'activité.
Pour rappel, cet annuaire couvre les **28 communes adhérentes et les 2 communes associées** (Roquefort-la-Bédoule, Ceyreste) du Parc et regroupe les producteur·trice·s qui pratiquent la vente directe de leurs produits, permettant ainsi de faciliter l'accès des consommateurs aux produits locaux.

Si vous souhaitez modifier vos coordonnées ou intégrer cet annuaire, contactez notre chargé de mission Agriculture.

Consulter l'annuaire des producteur·trice·s

Diffusion du spot « A la source » de l'Agence de l'eau

En mai dernier, nous avons tourné, à la demande de l'Agence de l'eau, un petit spot de sensibilisation grand public pour leur programme « A la source ». A travers quelques images clés tournées sur des fermes engagées dans notre dispositif de **Paiements pour services environnementaux (PSE),** l'idée est de montrer comment la viticulture peut permettre d'économiser l'eau et de préserver la biodiversité.

Les dernières diffusions prévues auront lieu :

- **Le 20 septembre sur France 5 à 20h45.**
- **Le 24 septembre sur France 3 à 18h25.**

Du côté de nos partenaires

Des expérimentations en cours au Hameau de Montrieux

Depuis la reprise du domaine en 2021, le collectif du Hameau de Montrieux met en place sur le site un **tiers-lieu écologique et solidaire** centré sur des activités agricoles, d'hébergement et de restauration. Des projets culturels compléteront cette palette à l'avenir.
En matière d'agriculture, le Hameau souhaite expérimenter des systèmes agricoles inspirés des **systèmes traditionnels provençaux** : culture de la vigne en oullières et hautains, association avec des arbres fruitiers ou des plantes aromatiques, maraîchage diversifié sur petites surfaces, petit élevage... Dans cet esprit, un verger expérimental a été planté en restanques et le potager a été aménagé sur les espaces utilisés autrefois par les chartreux.

Pour en savoir plus

Si vous souhaitez découvrir ce lieu exceptionnel, le domaine

organise des RDV au jardin tous les dimanches d'août.

Projet de consigne des bocaux en verre par Ecoscience

Dans la continuité du projet « La consigne de Provence » que l'association avait lancé pour les bouteilles en 2018, Ecoscience Provence mène actuellement une étude de faisabilité pour développer la **filière de consigne des bocaux** en verre, utilisés notamment par les apiculteurs et les maraîchers-transformateurs. Avec pour objectif de permettre à terme aux producteurs de réutiliser leurs contenants grâce à un service de collecte, de lavage et de restitution des bocaux.

Pour en savoir plus

Programme « cépages anciens » par le CMP

Le CMP a lancé en 2021 le programme « cépages anciens » afin de répondre aux besoins de **sauvegarde du matériel végétal** de la vigne au regard notamment des enjeux liés au changement climatique. Le programme permettra de mettre à disposition des institutions et de la filière professionnelle des références concernant les caractéristiques et les potentialités de ces cépages : conservation de la diversité intra-variétale (clones de la même variété), mise en place ou duplication de collections de cépages (quelques individus de plusieurs variétés).

Pour en savoir plus

Les actions suivantes seront conduites :

- Rechercher le matériel végétal et recueillir la mémoire locale
- Étudier la réaction des cépages face au changement climatique, notamment face aux effets de la sécheresse et des épisodes de canicule.
- Étudier les cépages mis en conservation pendant 5 ans (observations/comparaisons) sur la base de protocoles nationaux
- Expérimenter des associations de culture en mettant en place des systèmes poly-culturaux sur de petites surfaces.

Votre contact :
Alaric STEPHAN - Chargé de mission Agriculture
alaric.stephan@pnr-saintebaume.fr
04.42.72.35.22
06.48.26.91.36
Plus d'informations : https://www.pnr-saintebaume.fr/en-actions/agriculture/

Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Nazareth 2219 CD80 Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à
la newsletter du Parc naturel régional de la Sainte-Baume.
Vous disposez de droits d'accès, de rectification et de suppression des données
vous concernant, ainsi que du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement.
Vous disposez également du droit à la portabilité de vos données.
A tout moment, vous avez la possibilité de vous désabonner
de nos communications électroniques en cliquant sur le lien suivant :
Se désinscrire

Envoyé avec Brevo

© 2020 Parc naturel régional de la Sainte-Baume